Énergie

Chauffage au bois : l'inquiétude des acheteurs en quête de granulés

Par Benjamin Douriez
15 septembre 2022 à 09h29,
Durée de lecture : 6 minutes

Prix en hausse, stocks en baisse : le marché du granulé de bois traverse une phase difficile. Ceux qui en ont besoin pour leur chauffage s'inquiètent à l'approche de l'automne, malgré des professionnels qui se veulent rassurants.

Ce jour de fin août, à Plancoët (Côtes-d'Armor), Jean-Paul est arrivé avant l'ouverture du magasin Hyper U à 8 h 45. Comme lui, une dizaine de clients attendent pour la promotion sur les granulés de bois figurant dans le prospectus de l'enseigne : *« Certains étaient venus avec une camionnette »*, raconte-t-il. Le sac de 15 kg est annoncé à 6,19 €, et même à 5,99 € pour tout achat d'une palette complète (77 sacs, soit environ une tonne). Une aubaine, alors que ce combustible issu de résidus de bois compactés, également appelé pellets, est difficile à trouver ces dernières semaines.

Mais à l'ouverture des portes, pas de granulés. Le magasin n'a pas été livré. Colère de Jean-Paul, dont le nouveau poêle à granulés s'apprête à être installé, en remplacement d'un insert à bois déjà démonté : *« Je n'ai rien pour l'alimenter ! »* Le magasin en est réduit à prendre ses coordonnées, et ceux des autres clients repartant bredouilles. Joint par *Reporterre,* le directeur du magasin a reconnu son impuissance : *« Aujourd'hui, on nous promet une livraison fin septembre et une autre début novembre, mais on n'est sûr de rien... »*

De nombreuses personnes qui ont retiré leurs anciens équipements de chauffage au profit de poêles à granulés s'inquiètent pour l'hiver. *CC BY 2.0 / EnergieAgentur.NRW / Flickr via Wikimedia Commons*

Jean-Paul a conscience de ne pas être le plus mal loti. Son poêle doit chauffer une pièce, le reste de sa maison étant équipé de radiateurs électriques. À 700 km de là, en Moselle, Pierre a fait du poêle le mode de chauffage principal de sa maison ancienne de 220 m² : il a remplacé sa chaudière au fioul par un modèle à pellets il y a un an et demi. *« Pour des raisons économiques mais aussi écologiques »*, précise-t-il.

Son fournisseur a refusé de lui réserver deux palettes au mois de juin. Il ne lui en a promis qu'une, qui doit être livrée dans quelques jours, pour un prix deux fois plus élevé que l'an passé. *« Avec la demi-tonne qui nous reste de l'hiver dernier, nous pourrons tenir entre deux et trois mois au mieux, en fonction des températures. »*

Y aura-t-il encore du chauffage (aux granulés) à Noël ? Oui, répond sans hésiter Éric Vial, délégué général de Propellet, association de professionnels du secteur. Il est soucieux d'éviter la panique, selon lui déjà en partie à l'origine de la situation.

« Certains achètent plus que leurs besoins »

« La demande est deux à six fois supérieure à la normale, alors que le marché a pris seulement 20 à 25 %, assure-t-il. *Les gens se ruent parce qu'ils entendent parler de pénurie. Certains achètent plus que leurs besoins. C'est irrationnel. »* En somme, les granulés connaissent aujourd'hui la situation qu'a connue le papier toilette lors de l'arrivée du Covid.

La production française, régulière, devrait pouvoir alimenter les besoins tout au long de l'hiver, selon Éric Vial : *« Il n'y a pas de réelle pénurie »*, assure-t-il. Il appelle les acheteurs à accepter d'échelonner leurs commandes : *« Si vous avez besoin d'une tonne, commandez 500 kg aujourd'hui, et 500 kg quand vous en aurez besoin dans trois mois. »* Bref, il s'agit d'être raisonnable !

Plus facile à dire qu'à faire. *« Ceux qui n'ont que ce mode de chauffage paniquent »*, témoigne un distributeur installé dans le département du Nord, qui dit recevoir chaque jour 200 à 300 appels de clients en quête de granulés, parfois agressifs. *« Pour eux, pas de pellets, ça veut dire pas de chauffage. »*

« Pas de pellets, ça veut dire pas de chauffage. »
CC BY-SA 3.0 / Tommy Halvarsson / Wikimedia Commons

De son côté, Frédéric Plan, délégué général de la FF3C (Fédération française des combustibles, carburants et chauffage), est un peu moins optimiste. Il partage le constat d'un engorgement ponctuel lié aux inquiétudes des clients, tentés de surstocker. Mais pour l'ensemble de l'hiver, il table sur un déficit de granulés en France allant de 5 % (en cas d'hiver clément) à 15 % (en cas d'hiver rude) : *« Le déficit sera moindre si on peut importer comme on le souhaite, mais nous n'avons aucune assurance. »*

En effet, les granulés s'arrachent à prix d'or partout en Europe. C'est une conséquence des tensions sur les marchés de l'électricité et du gaz, consécutives à la guerre en Ukraine et au bras de fer avec la Russie : *« Certains pays d'Europe (Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique, Danemark) font le choix d'intensifier l'usage de centrales électriques aux granulés »*, explique-t-on chez Propellet.

200 000 nouveaux équipements en 2021

Or, la production française de granulés est un peu juste face à la hausse notable de l'équipement, dopé par les aides (MaPrimeRenov). En 2021, 174 000 poêles à granulés et 32 000 chaudières ont été installés.

Certains consommateurs ont le sentiment d'avoir été piégés. *« On a démonté les radiateurs électriques dans notre pièce principale quand on a installé le poêle à pellets »*, raconte Nathalie, domicilié près de Cambrai (Nord). Son fournisseur habituel n'a pas pu la livrer : *« Heureusement qu'il nous en reste un peu de l'hiver dernier ! De quoi tenir jusqu'en décembre. »*

Une tonne pour le prix de deux

Et lorsque les livraisons aboutissent, les prix s'envolent. La tonne, qui se vendait

autour de 300 € les années précédentes, atteint désormais les 700 €. *« Les prix avaient déjà frémi au printemps. Certains ont préféré attendre en espérant que cela baisse. En vain. Aujourd'hui, ils n'ont plus le choix car l'automne approche »*, analyse François Carlier, de l'association de consommateurs CLCV (Consommation, logement, cadre de vie). Les granulés de bois nécessitent de choisir le moment où l'on commande : *« Il y a un côté "pari" sur le prix, qui n'existe pas avec l'électricité et le gaz naturel, mais que connaissent aussi les personnes se chauffant au fioul »*, ajoute François Carlier.

Un poêle à granulés de bois. *Domaine public / U.S. Department of Agriculture*

Pour ne rien arranger, les acheteurs en quête de granulés sont désormais la cible d'arnaques lorsqu'ils cherchent à commander en ligne. *« Le climat tendu est propice aux réseaux frauduleux »*, explique Victorine Darasse, chargée de l'activité numérique pour Crepito, fabricant de combustibles. La marque publie régulièrement sur sa page Facebook des listes de sites douteux, qui se sont multipliés ces derniers mois. L'association de consommateurs UFC-Que Choisir a également alerté début septembre : certains internautes ont dépensé plus de 1 000 € sans jamais être livrés.

Comment éviter les pièges ? Ces sites proposent souvent le virement bancaire comme seul et unique moyen de paiement, relève-t-on à l'UFC-Que Choisir comme chez Crepito. Et des prix trop attractifs sont un autre indice : *« Aujourd'hui, aucun fournisseur ni revendeur n'est capable d'appliquer une promotion*, explique Victorine Darasse. *Des livraisons gratuites ou très rapides peuvent également mettre la puce à l'oreille. »*

Ce coup de chaud risque de laisser des traces. Les professionnels voient déjà des particuliers renoncer à un projet d'installation d'un appareil aux granulés. *« L'intérêt économique du chauffage aux pellets est laminé par la hausse des prix pour l'instant. Va-t-elle durer ? Le problème est que personne n'en sait rien »*, reconnaît Frédéric Plan, à la FF3C.

Après cet article

Reportage — Grands projets inutiles

En Corrèze, une usine à biomasse va stériliser la forêt

Photo : Pexels/CC/Thomas Vitali

Précisions